

REGLEMENT DU RALLYE

Esclavage, résistances et abolitions en Guyane

1) Définition

Le rallye « Esclavage, résistances et abolitions en Guyane », est constitué d'une série d'énigmes liées au thème retenu, à résoudre en un temps limité.

2) Organisation

Le rallye est organisé par le Musée des cultures guyanaises. Il se déroulera dans le cadre du « Mois de la mémoire », le jeudi 10 juin 2021 de 9h00 à 12h00. Pendant la durée du rallye, tous les échanges entre le musée et les équipes participantes se feront via WhatsApp. Un groupe WhatsApp sera constitué à cette fin par l'organisateur. Il sera supprimé dans les 48h suivant la publication des résultats. Les solutions des énigmes seront communiquées en une seule fois aux équipes dès la fin du rallye.

3) Conditions d'inscription

L'inscription et la participation au rallye sont gratuites et ouvertes à des équipes de 4 (minimum) à 6 (maximum) personnes, basées ou non en Guyane. L'âge minimum **recommandé** est de 16 ans.

Les inscriptions sont reçues par mail, à l'adresse suivante: mcg87@wanadoo.fr

Les précisions suivantes sont obligatoires lors de cette inscription:

- Nom et prénom de chaque coéquipier;
- dénomination librement choisie pour la désignation de l'équipe;
- numéro du téléphone portable utilisé pour le jeu.

Les inscriptions sont limitées à 15 équipes. Elles seront closes sitôt atteint le nombre maximum d'équipes, et au plus tard le mercredi 9 juin 2021, à 13h00.

Ne sont pas admis à participer :

- les professeurs d'histoire ;

- les parents et alliés des employés du Musée des cultures guyanaises.

4) Prix et remise de prix

Les prix à gagner sont constitués d'ouvrages. Les résultats et le classement des équipes seront communiqués par le musée au plus tard le vendredi 11 juin 2021 sur le groupe whatsapp créé pour le rallye et la page facebook du musée des cultures guyanaises.

En raison de la crise sanitaire, il n'est pas prévu de séance de remise des prix. Ces derniers seront tenus à disposition des équipes au siège du musée (78, rue Madame Payé, à Cayenne), à compter du mardi 15 juin 2021, aux heures habituelles d'ouverture de l'établissement.

5) Annulation et modifications

L'organisation se réserve le droit d'annuler le rallye ou d'en modifier le règlement, en fonction des circonstances ou en cas de force majeure.

En cas d'annulation, aucune charge de quelque nature que ce soit ne pourra être retenue contre l'organisateur.

En cas de modification du présent règlement, l'organisateur s'engage à en faire connaître la teneur aux équipes, au plus tard le mardi 8 juin 2021.